

# Comment m'y prendre pour créer mon centre équestre ? (1)

**Créer une structure équestre et vivre de ma passion le cheval, voilà mon projet. Doutez-vous que votre rêve soit réalisable ?**

En France il existe déjà plus de 8000 structures équestres (associations et entreprises, clubs, écoles, organisateurs d'évènements..) qui adhèrent déjà à la Fédération Française d'Équitation.

**Si autant de personnes l'ont fait c'est que cela est réalisable, non ?**

J'ai déjà écrit quelques articles pour vous aider dans ce type de projet.

Pour commencer, je vous invite à (re)lire « [Ma vie rêvée](#) » juste pour vous poser les bonnes questions sur vos choix de vie.

Ensuite je vous propose de (re)lire tranquillement « [Comment devenir un professionnel du cheval](#) » qui vous suggère un « parcours » classique pour devenir professionnel.

J'y donnais déjà **quelques conseils qui commencent par 'Se former ...**

## **Chacun doit choisir sa formation**

Il y à 3 axes indispensables et complémentaires dans la formation de base :

**1-** En ce qui concerne l'**apprentissage de l'équitation**, il faut d'abord devenir soi-même cavalier pour ensuite se former à l'**enseignement d'une discipline**.

Voir les [différents diplômes](#), dans la rubrique « Métiers » sur le site de la FFE et les [fiches 'métier'](#) sur le site Equiressources.

**2-** En ce qui concerne les savoirs concernant les équidés : **vous devez vous former aux techniques d'élevage**, de mise en valeur des équidés, d'exploitation des chevaux et poneys... etc. Cela est la base technique.

Si vous avez déjà un [Brevet Professionnel Responsable d'Activités Hippiques](#), ou le [BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique](#), vous êtes déjà assez bien armé.

Voir notamment tous les diplômes agricoles 'hippiques », en formation initiale avec [Educagri](#)

N'oubliez pas non plus de faire un tour sur le site du **Commission Nationale paritaire de l'Emploi dans les Entreprises Équestres**, un syndicat de professionnel qui délivre aussi des [Certifications professionnelles](#). Un bon complément dans bien des cas.

**3-** Enfin pour démarrer en tant que professionnel l'exploitation d'un club d'équitation, rien de mieux que de se former d'abord à la création d'entreprise, c'est à dire **aux techniques de gestion**.

Il existe beaucoup de centres de formations, où vous pouvez vous former à la création d'entreprise et quelques unes plus précisément, à **la gestion de votre structure équestre**.

## **Vous avez le choix**

- Vous pouvez vous renseigner à la **chambre d'agriculture** de votre département qui vous aidera à trouver une formation agricole ([VIVEA](#)) ou autre... qui pourra parfois

être prise en charge dans le cadre de votre projet.

- Renseignez-vous aussi auprès du **Conseil des Chevaux de votre Région**. Cette structure fédère l'ensemble des acteurs et institutions au niveau régional, elle connaît bien tous les acteurs de son secteur géographique.
- Pensez aussi aux formations des **Maisons Familiales et Rurales**.
- Passez vous renseigner sur les sites **Equiressources** et **IFCE**.
- Si vous recherchez une formation rapide et pointue vous pouvez opter pour celle du **GHN-Groupement Hippique National**.

« La formation « [Création et Gestion d'un établissement équestre](#) » est destinée aux personnes ayant un projet d'installation/de création d'un centre équestre ou d'une écurie de propriétaires » ... Encore faut-il arriver à temps, pour 2017 trois journées de formation ont été programmées en janvier et février. Soyez attentifs il y en aura d'autres !!

**Source image Pixabay de TPSDave**

*Cet article vous a été utile ? Faites le savoir et dites nous votre parcours de formation ?*